

**Madame le Maire et ses adjoints sont à votre disposition si vous souhaitez les rencontrer**

## SOIREE DE NOEL

Cette année, compte-tenu de la crise sanitaire, il a été décidé d'organiser une soirée de Noël en extérieur.

Celle - ci aura lieu **vendredi 18 décembre de 18h à 20h**, dans la cour de la salle des fêtes.

Au programme : sculpture sur ballons, magie close-up, échassier, robot-led, distribution de chocolats, stand de crêpes, vin chaud, chocolat chaud ... Le tout en musique avec une fanfare (et dans le respect strict des gestes barrières !)

Le maintien de cette soirée de Noël est soumis à l'évolution des restrictions sanitaires et des consignes gouvernementales.



## REPAS DES AÎNÉS

Par volonté de protéger les aînés de la commune et de respecter les mesures sanitaires actuelles interdisant les rencontres en nombre en milieu fermé, la municipalité a dû annuler à contre cœur ce moment de convivialité.

Néanmoins, tout Verrichon de 70 ans et plus se verra offrir un panier gourmand 100% Aubeois.

Celui-ci sera à retirer en mairie, entre le 1<sup>er</sup> et le 12 décembre, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer en Mairie, n'hésitez pas à nous contacter.

## BIBLIOTHEQUE



*Nous avons le plaisir de vous annoncer que dorénavant l'accès à la bibliothèque est gratuit pour tous.*

### Fonctionnement de la bibliothèque sans confinement :

- sans rendez-vous le mercredi de 14h à 18h en respectant les distanciations sociales et les gestes barrières. Ainsi, nous autoriserons deux personnes par salle en même temps, soit six personnes au maximum.
- sur rendez-vous les lundi et vendredi de 16h à 18h (et le premier vendredi du mois jusqu'à 19h)

Les enfants de tout âge doivent porter un masque.

D'autre part, n'hésitez à consulter le site des médiathèques de l'Aube : <https://mediatheque.aube.fr>. Vous êtes inscrit à la bibliothèque de Verrières, cet accès vous est donc offert. Vous pouvez me contacter par mail à : [bibliotheque.verrieres@orange.fr](mailto:bibliotheque.verrieres@orange.fr) ou par téléphone au 03.25.41.79.21, je suis à votre disposition.

### Fonctionnement de la bibliothèque durant le confinement :

Depuis le 2 novembre 2020, un service « Drive piéton » a été mis en place.

Renseignement et prise de rendez-vous auprès de la bibliothèque au

03 25 41 79 21

## SPORT

Nous vous proposons régulièrement et gratuitement des places pour assister à des matchs de hand ou de basket.

Nous vous avertissons via notre page Facebook et la newsletter.

Elles sont à retirer à la mairie

### TIRAGE AU SORT ESTAC

Inscrivez-vous au tirage au sort, en mairie, pour tenter de gagner des places pour assister aux matchs de l'ESTAC.

Chaque gagnant remporte deux places.

Vous serez averti du prochain tirage au sort par la page Facebook et la newsletter

## COMMERCANTS

### NOUS AVONS TROIS NOUVEAUX COMMERCANTS AMBULANTS



**LOLO FRUITS**, primeur est présent place de la libération tous les jeudis de 14h à 19h



**O'CAMION GOURMAND** vous propose le mardi de 17H30 à 21h30, place de la libération ses sandwiches américains, paninis et hamburgers



**BERGAMOTE** est une boutique dépôt vente qui vous propose des articles pour enfant de 0 à 10 ans et pour femme enceinte. Elle est présente une journée par mois place de la libération

### DEGATS CAUSES PAR LA SECHERESSE

#### CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Vous avez peut-être subi des dégradations importantes sur votre habitation et/ou ses annexes, causées par la sécheresse sur notre commune du 23 juillet 2020 au 30 septembre 2020.

Vous pouvez constituer un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, en faisant parvenir en mairie, au plus tard pour le **29 novembre 2020**, un courrier sollicitant la demande de reconnaissance au titre de l'état de catastrophe naturelle avec descriptif et photos des biens sinistrés.

N'oubliez pas, par ailleurs, de prendre contact avec votre agent d'assurances pour déclarer votre sinistre dans les délais légaux afin qu'il vous confirme que vos biens sont couverts par une police comprenant l'indemnisation pour catastrophes naturelles et vous indique les modalités de son intervention.

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les inscriptions sur les listes électorales françaises et complémentaires pour les ressortissants de l'Union européenne sont reçues au secrétariat de mairie, les lundi et vendredi, de 14 h à 18 h, les mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

Vous devrez être muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

Vous pouvez également réaliser votre inscription sur les listes électorales en ligne, sur le site [mon.service-public.fr](https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html) : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html> ou sur le site internet de la commune [www.verrieres-aube.com](http://www.verrieres-aube.com) qui propose ce service.